

En cas de Garde à Vue (GAV)

Illegal TEAm : 06.75.30.95.45

CONTACT AVOCAT PENALISTE à Nantes et Saint Nazaire :

- **Pierre HURIET**
 - 0240122748
- **Maxime GOUACHE**
 - 02.40.69.16.18
- **Stéphane VALLET**
 - 02.40.20.00.22
- **Erwan LE MOIGNE (St Nazaire)**
 - 02.40.22.14.92

En cas d'arrestation :

- **Gardez votre calme** – les policiers ou gendarmes mettront la pression et ne diront pas forcément la vérité sur les motifs d'inculpations ou sur les risques encourus.
- **Appeler un des avocats** cités au-dessus
- **Être informé de vos droits** (avocat, médecin, avis à votre famille) est une obligation légale
- **Connaitre quelle infraction vous est reprochée** (date, lieu sur le PV)
- **Le droit de garder le silence.** Si vous avez fait le choix d'être assisté d'un avocat, il est recommandé de ne pas répondre aux questions des enquêteurs avant d'avoir eu la possibilité de vous entretenir avec lui.
- **Relisez très attentivement les procès-verbaux** – modifiez le si il est inexacte
- **Vous pouvez être examiné par un médecin** – En cas de blessure lors de l'interpellation, demandez de faire constater par un médecin.

En cas jugement en comparution immédiate :

- Connaitre le nom ou numéro d'un avocat
- Obtenir la preuve d'une stabilité familiale et/ou professionnelle